



COMMISSION EUROPÉENNE  
DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES MARITIMES ET DE LA PÊCHE

Le directeur général

Bruxelles,  
MARE/Unité A2/LR

Chère Madame Philippe,  
Nous vous remercions de nous avoir transmis la réponse du Conseil consultatif pour les Eaux Occidentales Septentrionales à l'appel à contributions lancé par la Commission concernant la directive-cadre « Stratégie pour le milieu marin ».

Comme vous le savez, la révision de la directive-cadre "stratégie pour le milieu marin" (DCSMM) et celle de la directive « Aménagement de l'espace maritime » (DAEM) sont étroitement liées, la responsabilité de la révision de la DCSMM incombant à la DG ENV. Néanmoins, je peux vous assurer que la DG MARE suit de près les progrès de la DCSMM afin de garantir une approche cohérente entre les politiques susceptibles d'avoir une incidence sur la Politique Commune de la Pêche (PCP) et envisagées dans la loi sur les océans. Les deux DG sont pleinement informées de votre réponse.

Je me réjouis de la poursuite de notre coopération fructueuse. Si vous avez d'autres questions concernant cette réponse, veuillez contacter Mme Julia Rubeck, notre coordinatrice des conseils consultatifs, via la boîte mail fonctionnelle [MARE-AC@ec.europa.eu](mailto:MARE-AC@ec.europa.eu).

Cordialement,

Charlina VITCHEVA

c.c. : Mo Mathies [mo.mathies@nwwac.ie](mailto:mo.mathies@nwwac.ie)  
Illaria Bellomo [ilaria.bellomo@nwwac.ie](mailto:ilaria.bellomo@nwwac.ie)

Mme A. Philippe  
Présidente du CC EOS  
[alexandra.philippe@ebcd.org](mailto:alexandra.philippe@ebcd.org)  
Crofton Road c/o BIM Dun Laoghaire Co.  
Dublin A96 E5A0  
IRLANDE

